

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS URBAINS THIONVILLE FENSCH

Séance ordinaire du 14 octobre 2024 à 18h30, après convocation légale

Sous la Présidence de M. DICK Rémy

Etaient présents :

HERFELD Marie-Laurence	BALCERZAK Roland	JURCZAK Serge	ANDRE René
POSTAL Olivier	VEINNANT Bernard	MEDVES Jean-François	ROBINET David
SCHNEIDER Brigitte	SCHULTZ Laurent	FERRERO Marc	RENAUX Patricia
BECKER Patrick	CORAZZA Jean-Luc	SCHITZ Denis	FRADELLA Cédric
KORMANN Olivier	TACCONI Pierre	WEIS Mathieu	RECH Serge
ZIEGLER Damien	BERNARDI Alessandro	PAQUET Michel	SEGURA Olivier
MATHIEU Bertrand	REBSTOCK Alexandra	HATRI Aïcha	MENTION Fanny
HOLSENBURGER Alexandre	PHILIPPE Lionel	SCHIVRE Marc	BAUR Denis
LORENTZ Maurice	BRUSCO Stephan	SAUVAGE Cathy	

Procurations :

HERGAT Michel	a donné procuration à	PAQUET Michel
LUCCHINI Marc	a donné procuration à	VEINNANT Bernard
ZENNER Bernard	a donné procuration à	BAUR Denis
COLIN Jean-Marie	a donné procuration à	HERFELD Marie-Laurence
BARILLARO Jérémy	a donné procuration à	BERNARDI Alessandro
FREYBURGER Julien	a donné procuration à	DICK Rémy
FATTORELLI Viviane	a donné procuration à	PHILIPPE Lionel
POUGET Clémence	a donné procuration à	SCHULTZ Laurent
GHAMO Joseph	a donné procuration à	KORMANN Olivier

Absents excusés :

SCHREIBER Roger	GRILLO Marie	MELEO Guy	KASPAR COTRUPI Angèle
-----------------	--------------	-----------	-----------------------

Absents non excusés :

ACKER Christine	ENGELMANN Fabien	DEISS Murielle	BEY Michèle
ABATE Patrick	PAULY Elsa	VETZEL Caroline	GUERMANN Bernard
DEUTSCH André	LANGMAR Déborah	SCHUTZ Sylvie	

La séance débute à 18h39

*Suppression du point « proposition de modification rectificative des statuts du SMiTU » et ajout d'un point sur table :
Installation de Mme SAUVAGE Cathy, déléguée de Guénange.*

Membres en exercice :	59
Présents :	35
Procurations :	9
Absents :	15

Installation de Mme SAUVAGE Cathy

A partir du Point 2 :

Membres en exercice :	60
Présents :	36
Procurations :	9
Absents :	15

La séance se termine à 19h25

Assistaient en outre les techniciens du SMiTU :

GLESER Philippe, Directeur Général des Services
AUBURTIN-COLNOT Isabelle, Directrice Générale Adjointe des Services
LAMORLETTE Lisa, Directrice de Cabinet
SCHLIENGER Sylvaine, Responsable de projet PDM et Citézen
MAIRE Jocelyn, Chargé de Communication
MOUCHARD Margot, Responsable des Assemblées
GIORDANO Michaël, Assistant Réseau
DITZLER Mylène, Assistante de direction

POINT I-2 – DELIBERATION N°2024/I-32 – DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Vu l'article L.2541-6 du CGCT (Alsace-Moselle) : « Lors de chacune de ses séances, le conseil municipal désigne son secrétaire » ;

Vu l'article L.2121-15 du CGCT : « Au début de chacune de ses séances, le conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations » (par renvoi des dispositions du code, cette disposition s'applique également au comité syndical) ;

Conformément aux articles L.2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales pour le droit local et L.2121-15 pour les règles de droit commun, il est proposé à l'assemblée délibérante de désigner un secrétaire de séance.

Il sera chargé de la rédaction des procès-verbaux et compte-rendu de la séance avec l'assistance des agents du SMiTU.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents, désigne M. TACCONI, délégué de Guénange, secrétaire de séance.

Pour extrait conforme,

A Yutz, le 15 octobre 2024

Le Président,
Rémy DICK

